



BNP PARIBAS FORTIS | AG INSURANCE

SMART INVEST BON SRI 90 EUROPE BOOSTER 2

DÉCLARATION DE CERTIFICATION 18 02 2015



**BNP PARIBAS
FORTIS**

Aux souscripteurs,
Au public,

Forum ETHIBEL asbl¹ a été chargé par AG Insurance SA et BNP Paribas Fortis SA d'effectuer des contrôles indépendants sur la conformité d'un fonds d'investissement de la branche 23 sous le nom « **Smart Invest Bon SRI 90 Europe Booster 2** » à son profil éthique et sociétal. Ce fonds est lié à l'assurance-vie individuelle (branche 23) **Smart Invest Portfolio** d'AG Insurance.

La structure des Smart Invest Bon SRI 90 Europe Booster

Fonds d'assurance. Les **Smart Invest Bon SRI 90 Europe Booster** sont des fonds d'investissement de la branche 23, comportant d'une part, une composante épargne via un dépôt des montants nets auprès d'une institution financière en vue de rembourser au moins 90% des montants investis au terme des fonds. D'autre part on investit dans un ou plusieurs instruments dérivés en vue de créer une plus-value éventuelle au terme. Dans ce cas, si l'indice aurait progressé, la plus-value payée à échéance égale à 120% de la hausse enregistrée.

Dépôt. Tous les montants nets versés initialement sont mis en dépôt auprès de **BNP Paribas Fortis**. La majeure partie du rendement de ce dépôt fait ensuite l'objet d'investissements en produits dérivés.

Produit dérivé. La 'plus-value' éventuelle dépend de l'évolution d'un indice boursier, l'indice **Ethical Europe Equity Index**, qui est composé de 30 actions européennes, sélectionnées sur base d'une combinaison de critères ESG² d'une part ainsi que de critères financiers d'autre part.

Réinvestissement du capital

Afin de profiler le caractère socio-éthique, **BNP Paribas Fortis** réalise pour les montants totaux versés sur dépôt, des prêts, des investissements ou des participations dans des sociétés, organismes ou projets qui répondent à l'une des caractéristiques suivantes:

1. Ils peuvent être considérés comme socialement innovants.
2. Ils présentent une forte composante sociale et méritent l'appellation "Entrepreneuriat Social" ou "Projet Social".
3. Ils sont fortement axés sur les produits respectueux de l'environnement ou du développement durable.
4. Ils offrent une gamme substantielle de produits ou de services socio-écologiques de premier plan.

Ces critères positifs peuvent être détaillés comme suit:

1. Socialement innovant peut signifier:
 - Travailler à une société démocratique et autogestion, ou
 - Promouvoir l'émancipation des groupes discriminés et la lutte contre l'intolérance, ou
 - La poursuite du développement durable ou
 - Travailler sur la croissance personnelle.
2. Par investir dans l'Entrepreneuriat Social et les Projets Sociaux on entend: Ecoles et Universités | Éducation et intégration | Les ateliers protégés et les sociétés liées | Hôpitaux | ONG (Croix-Rouge, Médecins sans frontières, Oxfam) | CPAS | Maisons de retraite - Service flats | Abris pour les jeunes et les défavorisés | Paramètres psychiatriques | Culture | Développement | octroi de micro-crédits | Commerce Équitable | Soins de santé (soins infirmiers, soins palliatifs) | Logement Social | Recherche et développement dans le secteur social.

3. Par mettant l'accent sur des produits respectueux de l'environnement ou de développement durable les catégories suivantes sont reprises:
Energie renouvelable et Efficacité énergétique (énergie éolienne, solaire, pompes à chaleur, biomasse, hydraulique, isolation, double vitrage, des maisons passives) | Voitures électriques et hybrides | Traitement et approvisionnement de l'eau | Agriculture durable | Pêches durables | La foresterie durable | Transport collectif et durable | Traitement et recyclage des déchets
4. Une gamme substantielle signifie qu'au moins 50% du chiffre d'affaires provient de produits ou services d'une qualité écologique ou sociale exceptionnelle.

Un indice éthique particulièrement développé

L'indice **Ethical Europe Equity** est développé par **Solactive AG** à la demande de **BNP Paribas** en collaboration avec **Vigeo**ⁱⁱⁱ et **Forum ETHIBEL**. L'indice est composé de 30 actions européennes, sélectionnées sur base de leur performance ESGⁱⁱ et éthique selon une approche 'best in class' ainsi que sur base de critères financiers. La composition de l'indice est revue tous les 3 mois.

Solactive publie tous les ajustements trimestriels après audit et approbation par **Forum ETHIBEL**. Les certifications et toute information sont disponibles sur le site: www.solactive.com/en/?s=ethical+europe+equity.

Portée du certificat

Rôle de Forum ETHIBEL. **Forum ETHIBEL** agit seulement en tant qu'auditeur et organisme certificateur. Le label Ethibel n'est pas impliqué dans l'émission.

Sens et portée. Un certificat ou une déclaration de certification est une preuve écrite, indiquant qu'un produit est conforme aux règles ou normes de qualité auto-imposées par le client.

Mission. Un certificat de **Forum ETHIBEL** fournit des garanties qu'un produit ou instrument financier est conforme aux critères extra-financiers tels qu'indiqués dans le règlement de gestion ou dans les brochures commerciales.

Conclusion

Forum ETHIBEL a vérifié la conformité des réinvestissements du capital selon les critères décrits, en vue de la production d'un certificat. Notre examen a été réalisé conformément aux dispositions de l'accord. Dans l'exercice de notre vérification, nous avons pu compter sur les services administratifs de BNP Paribas Fortis. Nous avons obtenu toutes les informations supplémentaires requises.

Après la clôture de la période de souscription et avec date de référence 18/02/2015 nous pouvons confirmer que l'encours total de **Smart Invest Bon SRI 90 Europe Booster 2** a été réinvesti dans des prêts et investissements en ligne avec les critères socio-éthiques, pour un montant de **€ 18.500.000**.



Forum ETHIBEL asbl
Herwig Peeters, Directeur
Bruxelles, 18 février 2015

ⁱ **Forum Ethibel** est une association belge, créée en 1992 et reconnue en tant qu'expert de la notation, du contrôle indépendant et de la certification de produits répondant à des standards éthiques, sociétales, écologiques et de bonne gouvernance. (www.forumethibel.org).

ⁱⁱ **ESG** est un acronyme qui reporte sur les indicateurs Environnementaux, Sociétales et de la bonne Gouvernance d'entreprise, qui sont considérés comme les trois domaines les plus importants pour l'analyse extra-financière des investissements.

ⁱⁱⁱ **Vigeo** est le premier expert européen de la performance responsable, fondé en 2002. VI-GEO mesure les performances et les risques des entreprises au regard de six domaines de responsabilité sociale: environnement, droits humains, ressources humaines, engagement sociétal, comportement sur les marchés et gouvernance d'entreprise. (www.vigeo.com).